

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION DES JEUNES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT. Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du mardi 26 mai 2026

Présents : Mme. Nicolas Aline (Présidente) ; Mr. Bochet Michel ; Mr. Abeille Georges ; Mr. Poli Jean-Marie ;

Excusés : Mr. Dany Stéphane

SECTEUR CHAMPIONNAT

Les classements vont se faire. Nous sommes toujours en attente des conclusions des diverses commissions.

SECTEUR COUPE

Coupe Grand Vaucluse du 23/05/2026 :

Vainqueur :

U14 : Vedene le Pontet (R)

U15 : ST. Didier Pernes (R)

U16 : Vedene le Pontet (R)

U19 : FC. Avignon

Finale Avenir le 30 mai à partir de 10 à Graveson.

